

ACCIDENT

survenu à l'avion immatriculé F-PZML

Evénement :	atterrissement manqué.
Cause identifiée :	décrochage en courte finale.

Conséquences et dommages : train d'atterrissement et aile gauche endommagés.
Aéronef : avion Colombe MC 15 "Cri-Cri" (construction amateur).
Date et heure : vendredi 8 août 1997 à 20 h 30.
Exploitant : privé.
Lieu : AD privé Tamnies (24), piste non revêtue 480 x 20 m.
Nature du vol : voyage.
Personnes à bord : pilote.
Titres et expérience : pilote 50 ans, BB de 1994, 140 heures de vol dont 1 sur type et 9 dans les trois mois précédents.
Conditions météorologiques : évaluées sur le site de l'accident : vent 020° / 02 kt, CAVOK.

Circonstances

En courte finale pour la piste 16, l'appareil décroche d'une hauteur de sept à huit mètres peu avant le seuil de piste et atterrit durement "trois points". Le train avant s'efface et l'avion continue sa course sur une vingtaine de mètres avant de s'immobiliser.

Le pilote a indiqué avoir réduit la vitesse en finale vers 75 km / h puis tiré sur le manche pour que l'avion ne pique pas du nez après le décrochage.

Le manuel de vol indique qu'il faut arrondir progressivement sans rechercher le décrochage.

La plage de vitesse préconisée au touché se situe entre 85 et 90 km / h.

Le pilote effectuait son premier atterrissage sur cette piste avec ce type d'appareil.